MORTEMART

2 septembre 2024

TRAIT D'UNION

N° 8 - Mars 2025

Edito

Le fonctionnement chaotique du secrétariat de mairie depuis novembre dernier nous a contraint de décaler la parution du présent Trait d'Union qui retrace les temps forts de 2024.

Nos premières pensées vont tout d'abord à celles et ceux qui vivent des moments difficiles ici, en France, dans un contexte particulièrement instable, et ailleurs dans le monde où des populations sont meurtries par les conflits et les catastrophes naturelles.

Après une année 2023 difficile sur le plan économique, les bouleversements politiques et institutionnels de 2024 n'ont fait qu'accroître l'incertitude dans notre pays, assortie d'absence de visibilité, notamment pour les collectivités en 2025. Ces dernières sont confrontées à un environnement budgétaire encore plus contraint et vont devoir contribuer au redressement des finances publiques. Elles vont subir la baisse des dotations, des aides et des compensations, alors que leurs charges ne cessent de croître. Mortemart ne fera pas exception, ce qui ne sera pas sans effet sur son programme d'actions et ses investissements.

La détermination de la municipalité demeure néanmoins intacte pour aller de l'avant, en réaffirmant les engagements pris pour améliorer notre cadre de vie, préserver l'intérêt général et maintenir l'attractivité de notre village.

A cet égard, je tiens à renouveler mes remerciements pour leur implication à tous ceux qui se mobilisent pour qu'il fasse bon vivre à Mortemart, qu'il s'agisse des conseillers municipaux, des agents communaux, des membres des associations, et de toutes les bonnes volontés.

Dans un monde en perpétuelle mutation, ne cédons pas au pessimisme. Nous avons tous un rôle à jouer. Que 2025 soit une année de dialogue, de solidarité et d'espoir, portée par l'ambition partagée de réussir collectivement !

Marie-Catherine Barret-Bonnin

Les Plus Beaux Villages de France®

Mairie de Mortemart
1, rue des Augustins - 87330 MORTEMART - Tél. : 05 55 68 12 11
Courriel : mairiemortemart@wanadoo.fr
Site internet : www.mortemart.fr
mortemart

Crédit Photos :
Mairie de Mortemart, Ferme de Villefavard, Mortemart-Tourisme en Limousin, Bruno Baudu, Olivier Brumelot

Conception graphique :
E.I. D. VALLE
11 Le Pâtural 87700 - ST-MARTIN-LE-VIEUX
Tél. : 05 55 70 32 84 - valle.d.pro@wanadoo.fr

Secrétariat de Mairie
Horaires d'ouverture et d'accueil du public
Lundi - Mardi : 9h à 12h et 14h à 16h
Mercredi : 9h à 12h
Jeudi - Vendredi : 9h à 12h et 14h à 16h

Horaires d'ouverture de l'Agence Postale Communale
Lundi - mardi - jeudi : 13h30 à 17h
Mercredi de 13h30 à 16h30

Population totale de Mortemart au 1er janvier 2024
(source INSEE)
128 habitants
Nouveau venu dans notre commune : Jean-Louis CRECHE

Etat Civil
Naissance
Bienvenue à Diégo, né à Limoges le 17 juin 2024, dont les heureux parents sont Joséphine (Désert) et Geoffroy du Cauzé de Nazelle.

PACS
Vives félicitations à Eva SALA et Jean-Marie SANDEI qui se sont pacsés le 9 juin 2024.

Décès
Sincères condoléances aux familles des défunts
2024
- Karim SIRISSY, le 19 janvier
2025
- Robert ROE, le 6 février

Cadeaux de Noël 2024
6 bons d'achat pour des jouets ont été offerts aux enfants jusqu'à 12 ans et 42 personnes de 70 ans et plus, dont 7 couples, ont reçu un colis de produits du terroir.

Location des salles polyvalentes
Location pour des évènements privés ou associatifs
Tarifs été (du 1er mai au 30 septembre) :
- Avec cuisine : habitant de la commune 120 €
  non habitant 200 €
- Sans cuisine : habitant de la commune 70 €
  non habitant 150 €

Tarifs hiver (du 1er octobre au 30 avril) :
- Avec cuisine : habitant de la commune 150 €
  non habitant 250 €
- Sans cuisine : habitant de la commune 100 €
  non habitant 200 €

Caution : 200 € (restituée après l'état des lieux)
Location de vaisselle : Forfait 50 €
Location de mobilier utilisé à l'extérieur :
Table 1,60 € - chaise 0,50 €
Caution 50 €

Location pour des évènements de courte durée
Tarif pour une utilisation de quelques heures en journée, exception faite des soirées et quelle que soit la saison : 55 €

Cimetière
Concession cinquantenaire : Prix au m² : 60 €
Columbarium : Prix pour une case pouvant contenir deux urnes et munie d'une porte et d'une plaque :
- Acquisition trentenaire : 550 €
- Acquisition perpétuelle : 950 €

Gravure de la plaque à la charge des familles.
Jardin du souvenir :
- Dispersion gratuite dans la vasque du souvenir sur demande préalable à la Mairie.
- Plaque destinée à la colonne du souvenir fournie moyennant 35 €, gravure à la charge des familles.

Commerçants ambulants
Epicerie, viande, pain : Mme Pailler de Val d'Issoire, le mardi à partir de 7h30, rues de l'Echauguette puis de l'Evêcaud.
Boucherie, charcuterie, plats cuisinés : M. Rateaud de Bussière-Poitevine, le jeudi autour de 12h15/12h30 sur demande au 05 55 68 42 69.

Restauration de l'église Saint Hilaire

Le solde des subventions accordées à la collectivité au titre de la restauration de l'église ayant été versé en 2024, le bilan financier de l'opération se décompose comme suit :

- Coût global : 253 262,97 € HT
- Montant des subventions : 239 899,22 € HT
- Reste à charge de la commune : 13 363,75 € HT

Voirie

Comme chaque année, les voies communales ont fait l'objet d'un entretien périodique qui a été assuré en 2024 par la société Parc et Jardin Bredier Didier de Peyrat-de-Bellac pour la somme de 1 548 € TTC.

Toiture du couvent des Carmes

La toiture de l'ancien Couvent des Carmes a fait l'objet d'une restauration partielle au niveau de l'aile Est et du pavillon d'angle. Confiée à l'entreprise Pioffret, cette intervention s'est chiffrée à 4 490 € HT (5 388 € TTC), subventionnés à hauteur de 1 796 € par la DRAC et 1 800 € par le Conseil Départemental.

Pavillon de l'horloge

Comme prévu, Bodet Campanaire a réinstallé l'horloge après restauration en atelier en avril 2024 et remplacé le système d'électrification endommagé par la foudre. Si notre satisfaction était grande de retrouver le pavillon muni de son horloge donnant l'heure, quelle ne fut pas notre déception d'apprendre que l'organe de tintement, défectueux lui aussi, avait été oublié ! Il a fallu attendre novembre 2024 pour que les sonneries tintent de nouveau. Après négociation, le coût de cette intervention s'est élevé à 1 143,50 € HT, soit 1 372,20 € TTC.

Restauration du clocher

Le marché de maîtrise d'œuvre pour la restauration du clocher de l'église Saint-Hilaire a été attribué à M. Luc Joudinaud, architecte du patrimoine de l'agence La Gare Architectes d'Excideuil (24). Il a réalisé les études préalables au lancement de l'opération. Le montant total des travaux s'élève à 781 000 € HT (937 200 € TTC). Cette dépense ne saurait être engagée sans l'apport de financements extérieurs qui sont à l'étude.

Dénomination des salles municipales

Les salles polyvalentes municipales sont désormais dotées d'un nom, ce qui permet à tous de les identifier aisément. La salle de gauche, du côté de l'église, se dénomme « Salle du Cardinal », tandis que la salle de droite est dite « Salle du Sénéchal ». La confection des plaques avec gravure a représenté 203,70 € HT, soit 244,44 € TTC.

Signalétique

Les efforts entrepris pour améliorer la signalisation dans le village se sont poursuivis avec l'harmonisation de panneaux d'accueil et d'orientation pour un coût de 1 893,37 € HT, soit 2 272,04 € TTC.

Renforcement de la sécurité routière

La sécurité étant au cœur de ses préoccupations, la municipalité a fait une priorité du problème posé par la vitesse excessive des véhicules traversant Mortemart, quelle que soit la route empruntée. Les premiers dispositifs ont été mis en place sur l'ensemble des axes dès 2021 avec des résultats mitigés.
L'intensification de la circulation avec une part de plus en plus importante de véhicules de grande envergure et une desserte locale ne pouvant être détournée, les services de l'Etat et du Département ont de nouveau été sollicités et se sont déplacés sur le terrain, conscients de cette problématique à laquelle se heurtent de nombreuses petites localités.
Indépendamment des contrôles de vitesse qui sont périodiquement effectués par la Gendarmerie Nationale, de nouveaux comptages routiers ont été effectués en 2023 sur la RD 675 dans la zone limitée à 30 km/h afin d'étudier la faisabilité technique et financière d'aménagements complémentaires de sécurité.
La pétition lancée par les riverains de la rue de l'Echauguette et étendue à l'ensemble des habitants en mars 2024 a conduit à des comptages sur la RD 4 effectués en avril dans la zone limitée à 30 km/h.

Les données moyennes principales des comptages routiers :

- RD 675
69,70 km/h dans le sens Saint-Junien/Bellac avec 99,50 % de véhicules en excès de vitesse
68,40 km/h dans le sens Bellac/Saint-Junien avec 99,40 % de véhicules en excès de vitesse
- RD 4
64,40 km/h dans le sens Nouic/RD 675 avec 96,30 % des véhicules en excès de vitesse
59,30 km/h dans le sens RD 675/Nouic avec 95,10 % des véhicules en excès de vitesse

L'aménagement d'une double écluse à l'entrée du cœur du bourg sur la RD 4 a été diligenté et testé pendant un mois par le Conseil Départemental à titre gracieux, conduisant à une réduction de la vitesse de 6 km/h à 44 km/h.
Le chiffrage global de l'étude de faisabilité conduite par l'ATEC (Agence Technique Départementale) s'élève à 33 000 € HT (39 600 € TTC) pour des aménagements au sol sur chacune des 3 départementales. La commune n'étant pas en mesure de faire face à cette dépense sur un seul exercice, il est envisagé de l'étaler dans le temps.

Prolifération des pigeons

La prolifération des pigeons domestiques échappe à tout contrôle, occasionne des dégâts sur les bâtiments publics et privés et présente un risque sanitaire induit par les déjections et les salissures. Après de nombreux échanges avec les habitants particulièrement impactés, la commune a adhéré à la FREDON, organisme technique à vocation sanitaire, afin d'établir un plan d'actions. Un arrêté municipal relatif à la gestion des pigeons a été pris le 29 mai 2024 puis des cages de deux types différents, destinées à capturer les pigeons ont été positionnées en divers endroits du bourg pendant plusieurs mois. Seuls des choucas des tours, espèce protégée, ont été capturés. En effet, en tant que prédateurs des pigeons, ils les empêchaient d'approcher des cages.
D'autres solutions ont été étudiées et c'est désormais vers la mise en place de pigeonniers contraceptifs ou le recours à l'effarouchement à l'aide d'un rapace (faucon par exemple) que se tourne la municipalité. Les particuliers eux-mêmes peuvent agir. C'est pourquoi, la FREDON animera courant 2025 une réunion publique visant à répondre aux questions qui se posent et à expliquer en quoi la prolifération des pigeons est l'affaire de tous.

Les Journées Européennes des Métiers d'Art - 5 au 7 avril

Créativité
Savoir-faire
10 Artisans d'Art locaux

Seul village haut-viennois porteur du label des « Plus Beaux Villages de France », Mortemart a mis à l'honneur en son cœur historique onze Métiers d'Art du territoire limousin : céramique, coutellerie, décoration sur céramique, ébénisterie, ferronnerie d'art, gravure, imprimerie, marqueterie de paille, restauration de tableaux, tapisserie d'ameublement, tableaux en papier roulé.
Conjuguant savoir-faire et créativité, sans cesse enrichis et renouvelés, ils préservent et perpétuent un patrimoine inestimable. A l'occasion de cette 17e édition, ils ont transmis aux visiteurs, petits et grands, une part de leur héritage maitrisé « Sur le bout des doigts ».
Des temps d'échanges, de démonstrations et d'initiation ont émaillé les trois journées tournées vers la transformation de la matière, la fabrication, la conservation, la restauration de qualité et l'excellence du geste.

Le jeune public a trouvé sa place dans cette édition 2024 des Journées Européennes des Métiers d'Art en participant à des ateliers découverte qui leur étaient proposés en collaboration avec l'école de Val d'Issoire le vendredi 5 avril. Scindés en deux groupes, les élèves ont visité Montrol-Sénard en alternance. Ils se sont retrouvés à Mortemart le temps d'un pique-nique joyeux par une belle journée printanière.

Atelier découverte de marqueterie de paille

Pique-nique

Regroupés dans l'entrée de la Mairie et les deux salles municipales, les 10 artisans d'art du territoire présents ont accueilli les 6 et 7 avril un public nombreux et intéressé (plus de 400 personnes), auquel ils ont démontré leur créativité et leur savoir-faire.

Céramique : Marion Degabriel

«Diplômée d'un B.T.S Concepteur Modeleur en Art et Industrie Céramique, j'exerce mon activité de céramiste depuis 2012 au coeur des Monts de Blond. Je conçois des objets à usage domestique en grès émaillé tels que des tasses, des bols, des théières, des brocs, des entonnoirs, des porte-savons, des mangeoires à oiseaux… Je collabore avec des artisans savonniers, feutriers, fromagers, fleuristes, ainsi que des artistes peintres, décorateurs, graveurs ou illustrateurs.»

Marqueterie de paille - Ebénisterie : Vincent Gandois « 2MG Création »

«Je suis ébéniste spécialisé dans l'art délicat de la marqueterie de paille. Je fais la conception et la fabrication de mobilier et d'objets de décoration intérieure, en édition unique ou en série limitée. Les essences de bois utilisées sont principalement d'origine locale, favorisant ainsi une démarche écoresponsable. L'incrustation de matériaux précieux, tels que la nacre, le mica, le gypse ou encore la corne confère à mes créations une dimension artistique unique. Par cette technique, ce savoir-faire traditionnel amène à l'innovation contemporaine.»

Tapisserie - Décoration - Ebénisterie : Danièle Ouzeau « L'Atelier Atout Crin »

« Créé il y a 12 ans, l'atelier Atout Crin est spécialisé dans la rénovation et la restauration traditionnelles de sièges et mobilier de style ou contemporain. L'atelier conçoit également ses propres meubles, du dessin initial jusqu'à la réalisation finale et intervient aussi dans le domaine de la décoration et de l'agencement intérieurs.»

Coutellerie : Fabien Vallier « Forge Démon de Blond »

«Je suis devenu artisan coutelier rémouleur à la suite d'une reconversion professionnelle. Je réalise tous types de couteaux à la demande, aussi bien des fixes que des pliants, également des feuilles de boucher ou des dagues de chasse. Je réalise tout à la forge et fabrique mes manches de couteaux. Toutes mes créations sont uniques.»

Restauration de tableaux : Jeannette Brin

«Je suis installée depuis 2009 en Haute Vienne à Bosmie-l'Aiguille comme restauratrice de tableaux. Mes interventions sont diverses et variées, chaque tableau est différent. Je m'occupe du nettoyage, du soin du support et bien sûr de la réintégration chromatique et du vernissage.»

Illustration - Gravure : Fanny Etienne-Artur

«Je suis illustratrice et graveuse, formée à l'école Estienne (Paris) aux techniques anciennes d'imprimerie. Je pratique la xylogravure, la linogravure, la gravure à la pointe sèche et à l'eau forte dans mon atelier de Peyrat-de-Bellac. J'aime jouer avec les supports, afin de rendre chaque impression un peu unique.»

Ferronnerie d'art et coutellerie : Alison et Julien Laric « La Forge des Centaures »

«Nous travaillons en famille dans notre forge, façonnons et fabriquons de petits et gros ouvrages de ferronnerie d'art et des pièces de coutellerie… Les créations de ferronnerie couvrent de nombreux domaines : décoration, maison, jardin, bijoux.»

Décoration sur céramique : Flavie Bonnet

«Née à Limoges et aimant le dessin, je me suis dirigée ver un CAP Décoration sur Porcelaine et Faïence puis un Brevet des Métiers d'Art en Céramique, ainsi qu'un CAP Potier en tournage. Je m'inspire de l'ancien, mélange affiches, illustrations, gravures, les assemble et les fais revivre à travers mes décors. Je n'utilise qu'une seule technique, la plume, ce qui est un travail de passion, de minutie et de patience. Mes pièces peuvent avoir un côté cabinet de curiosités, on peut y voir une histoire ou une certaine poésie, il faut laisser place à son imagination.»

Imprimerie et édition de poésie à Mortemart : Olivier Rougerie

«La maison d'édition spécialisée en poésie et fondée à Mortemart par René Rougerie (1926-2010) en 1956 est une maison d'édition unique en son genre. Défenseurs de la poésie, René puis Olivier Rougerie l'ont servie avec ferveur, avec fidélité et avec exigence de qualité, tout en réalisant toutes les phases d'élaboration du livre : du manuscrit à la distribution en passant par l'imprimerie. René Rougerie se définissait d'ailleurs lui-même comme un éditeur artisan.»

Création de tableaux en papier roulé Colette Mandon « Les Créations de Coco »

«Je suis créatrice de tableaux en papier roulé, art très ancien qui daterait du 17e siècle. Je pratique cet art-thérapie depuis bientôt 8 ans. Il me permet d'être en liaison avec moi-même; lorsque je travaille, je suis hypnotisée. C'est un art magique : je pars d'un modèle choisi qui devient un tableau unique.»

Les expositions dans les salles polyvalentes

7 artisans d'art se sont succédés du 24 juin au 10 septembre 2024 dans les salles de l'ancien collège du Couvent des Augustins où ils ont accueilli près de 5 000 visiteurs.

24 juin au 3 juillet et 31 août au 10 septembre
Christiane Chabreyrou (broderie)

8 au 31 juillet
Paule Julien-Dupont (peinture sur bois), Marie-Rose Métayer (émail sur cuivre et pastel) et Françoise Favier-Brunet (aquarelle)

27 juillet au 25 août
Annick Malinvaud (émail) et Daniel Rossander (céramique Raku)

1er au 26 août
Valérie Combette (peinture à l'huile, pastel sec)

La Nuit Romantique

Mortemart a célébré la 7e édition de « La Nuit Romantique dans Les Plus Beaux Villages de France » le samedi 22 juin 2024. Ce fut l'occasion d'un rendez-vous culturel et convivial pour (re)découvrir toute l'émotion et la poésie de lieux uniques autour d'un thème universel…
Depuis 40 ans, le réseau des *Plus Beaux Villages de France* s'engage à préserver, promouvoir et développer les communes rurales dotées d'un important patrimoine historique et architectural. Elles sont au nombre de 180 et portent la singularité de leur culture et de leur terroir. Toutes ont en commun ce « capital émotionnel » qui ne demande qu'à s'exprimer, et ce, pas seulement à travers les pierres !

C'est ainsi que la municipalité, soutenue activement par l'association Mortemart-Tourisme en Limousin et de nombreux bénévoles de la commune, a proposé aux 120 participants une soirée inédite dans un espace méconnu du public, l'ancien cloître du Couvent des Augustins, illuminé pour l'occasion. Les très talentueuses chanteuses du « Duo Maloutt » ont soulevé l'enthousiasme du public en donnant un concert joyeux et enlevé durant l'apéritif. Un karaoké animé avec entrain par les villageois et auquel chacun était invité à participer, a ensuite accompagné le cocktail-dégustation dînatoire qui a précédé, à la nuit tombée, la retraite aux flambeaux sur le Sentier des Moines. Des saynètes poétiques de la troupe « En compagnie d'Alix » ont agrémenté cette déambulation nocturne. La soirée s'est poursuivie en chansons autour du verre de l'amitié offert au retour. La découverte d'un espace inattendu, une météo clémente, une atmosphère festive et décontractée ont assuré le succès de cette deuxième Nuit Romantique à Mortemart.

Les Marchés

Marchés d'été

Passés au vendredi matin depuis l'été 2023, les marchés hebdomadaires d'été ont eu lieu du 5 juillet au 30 août de 9h à 13h sous la Halle en 2024.

Sur l'ensemble de la saison, une quinzaine d'exposants - producteurs en majorité - tout juste installés pour certains - y ont participé pour le plus grand plaisir des visiteurs qui ont pu découvrir et déguster notamment différents produits du terroir de qualité (maraîchage, pains paysans, bières artisanales, produits corses, fromages de chèvre…). Ils ont également pu admirer des créations artisanales locales originales, comme des savons au lait de chèvre et des bijoux en micro-macramé ou pierres naturelles.

Comme en 2023, les exposants étaient également ravis de se retrouver chaque semaine, renforçant des liens noués l'été précédent. Les nouveaux arrivants se sont aussitôt sentis à l'aise au sein de cette ambiance amicale et se sont donné rendez-vous pour l'été prochain.

Marché de Noël

Organisé par la Mairie le dimanche 15 décembre, le Marché de Noël 2024 s'est déroulé au cœur du village en partenariat avec l'association Los Monteraus qui a tenu la buvette, aidée de l'association « Mortemart Tourisme en Limousin ».

A l'occasion d'une belle journée d'hiver ensoleillée, près d'une trentaine d'exposants de bouche et d'artisanat, ainsi que l'Association Sportive du Golf de Mortemart et la Paroisse Notre-Dame-de-Lorette, étaient installés entre la Place Royale et la Place du Château des Ducs, ainsi que dans les salles du rez-de-chaussée du château.
Durant toute la journée, les visiteurs ont pu déguster des produits frais et du terroir, savourer à la buvette le délicieux vin chaud maison qui a maintenant sa petite renommée, et poursuivre leurs achats de Noël au gré des stands d'artisanat aussi riches que variés. Chacun a ainsi pu se faire plaisir et faire plaisir aux siens.

Vers 16h30, le Père Noël a rendu sa traditionnelle visite pour la plus grande joie des petits et grands. Mais à défaut de pouvoir se déplacer en traîneau, il a choisi de venir en tracteur car il se savait très attendu par les enfants.

Un nouveau Marché de Noël empreint de bonne humeur et de chaleur humaine, où les exposants se sont dit une fois encore heureux de se retrouver ou de faire connaissance dans cette ambiance festive qu'ils apprécient. C'est sans doute pour cette raison qu'au fil des éditions, ils sont toujours plus nombreux à vouloir y participer.

Parmi les évènements accueillis...

Brocante Professionnelle

Le dimanche 24 mars, Mortemart ouvrait le domaine public aux organisateurs d'une brocante professionnelle, « Entre Château et Carmes », qui rassemblait 35 vrais professionnels de l'objet ancien pour une belle journée ensoleillée de chine et de rencontres. La réussite de cette 1ère brocante professionnelle, qui a attiré près de 500 visiteurs, avait conduit à en programmer une autre en août qui a dû être annulée en dernière minute à cause d'une canicule persistante.

Haute-Vienne en scènes
La Culture au Grand Jour :
Concert de l'Ensemble Madrigal

Pour la 34e édition de la Culture au Grand Jour, sa quinzaine culturelle, le département de la Haute-Vienne réaffirmait son ambition de faire vivre la culture dans les communes rurales, tout en faisant connaître la richesse de la création artistique locale. Mortemart figurait parmi les lieux retenus en 2024 et a reçu l'Ensemble Madrigal le jeudi 11 avril pour un concert de musique classique dans l'église, intitulé « Le continent artistique : un parcours poétique dans l'Europe ». La programmation originale proposait un tour d'horizon de la musique vocale dans l'Europe d'hier et d'aujourd'hui, associant profane et sacré. 200 passionnés, curieux, amateurs, jeunes, ont vibré au rythme d'un répertoire inattendu.

Chorale Intermezzo et OK Chorale24 :
Un concert à Mortemart

Le samedi 25 mai, l'église Saint-Hilaire accueillait 50 choristes de deux chorales amies, Intermezzo de Limoges et OK Chorale24 de Périgueux, pour un double concert empreint de sensibilité et d'enthousiasme. Leur répertoire, allant de la musique sacrée à l'univers contemporain d'œuvres tant françaises qu'étrangères, a conquis et su entraîner un auditoire nombreux qui les a ovationnées.

La Ferme de Villefavard : Festival du Haut Limousin

La 26e édition du festival « Par les soirs bleus d'été » avait pour ambition de participer au rayonnement culturel et touristique estival de notre territoire grâce à une programmation musicale assortie de balades patrimoniales, donnant à tous un égal accès à la culture. C'est ainsi qu'une balade sur le thème des « Secrets de Mortemart » a été proposée le samedi 20 juillet, suivie d'un dîner dans le cloître des Augustins. La soirée s'est prolongée par un concert de musique sacrée de Vivaldi « In Furore » dans l'église Saint-Hilaire attenante et donné par l'ensemble baroque « L'escadron volant de la Reine ». Ce temps de partage diversifié a été largement plébiscité par les 250 personnes qui y a participé.

La Digitale - Collectif Or Normes : L'Apollon de Bellac

Partenaire du Collectif Or Normes et de La Digitale depuis plusieurs années, c'est avec plaisir que notre commune a ouvert l'espace de l'ancien cloître du Couvent des Augustins pour une représentation gratuite de la comédie en un acte de Jean Giraudoux « L'apollon de Bellac », le 4 août.
Mise en scène par le Collectif Or Normes, cette pièce, portée par quatre excellents comédiens, a conduit les 90 spectateurs dans l'univers giralducien au rayonnement duquel Mortemart reste très attaché.

Groupes Ricksteves - Les américains en visite

Chaque année, l'organisateur de voyages Ricksteves fait découvrir notre bourgade aux touristes américains qui sillonnent la France. A l'occasion d'une pause-déjeuner, une visite guidée sur-mesure leur est assurée. En 2024, 20 groupes de 30 personnes ont été reçus entre le 25 avril et le 18 octobre.

Découvrir Mortemart en jouant

Jeu de société Circino : chasse aux trésors du territoire de la Haute-Vienne

Depuis une dizaine d'années, Tèrra Aventura propose une découverte ludique de Mortemart avec le parcours « Au coeur de la mer morte », véritable jeu de pistes pour tous dont le succès ne faiblit pas.
En 2024, c'est un jeu de société qui a vu jour, développé par la société Créacom Games. Il s'agit d'un jeu de plateau familial présentant 36 communes du département de la Haute-Vienne sous la dénomination « Circino, le Chasseur de Trésors - Destination Haute-Vienne. » Sur proposition de l'Office de Tourisme, Mortemart a été sélectionnée et intégrée dans le jeu, sous la forme d'une carte personnalisée au format carte postale recto-verso. Un texte de présentation accompagné de deux photos ont été fournis à Créacom Games, ainsi que l'énigme permettant de découvrir le trésor de Mortemart.

L'énigme
« En quête du géant du ciel… Puissants et croyants du Limousin se sont illustrés à travers les siècles à Mortemart. Partez à la recherche de l'impressionnant géant du ciel. Les griffes sur le monde, les ailes déployées, il soutient le livre et écrase le mal. »

En savoir plus : www.creacomgames.com
Le jeu est en vente au prix de 24,95 €

Visitorat 2024 : fréquentation en hausse

La programmation soutenue d'évènements et animations variés au cœur du village, à l'initiative de la municipalité, des associations et des opérateurs extérieurs, a contribué à l'attractivité naturelle de Mortemart. C'est ainsi que la fréquentation de 2024 a continué sa progression pour s'établir à 20 360 visiteurs parmi lesquels :

- Animations culturelles, concerts, expositions, marchés : 6 370 personnes
- Manifestations Mortemart-Tourisme en Limousin : 5 980 personnes
- Parcours Tèrra Aventura : 3 071 personnes
- Accueil Office de Tourisme : 2 649 personnes, en forte hausse (+110 %) grâce à une plus grande amplitude horaire
- Visites guidées : 927 personnes.

Mortemart sur Instagram

Parmi les 14 publications de Destination Haut Limousin en 2024, celle qui concernait « Mortemart, l'un des plus beaux villages de France » a obtenu le meilleur score avec 175 000 personnes atteintes.

Mortemart-Tourisme en Limousin (MTL)

En 2024, l'association « Mortemart Tourisme en Limousin » a organisé sept manifestations sur l'année, seule ou en partenariat (dont la Nuit Romantique avec la Mairie), mais avec quelques changements par rapport à 2023. « Les Médiévales de Mortemart » ont pris place au cœur du village en juillet dernier. En revanche, la Rando'Ween n'a pas eu lieu.

Chacune de ces manifestations a connu un vrai succès populaire, dans une ambiance toujours aussi festive et chaleureuse, grâce une fois encore à une équipe conviviale de bénévoles, adhérents ou non de l'association, investis, dynamiques, efficaces et motivés. A tous, un grand merci.

Dans et autour du château

Comme de tradition, la Randonnée de la Chandeleur, le dimanche 4 février, a lancé les festivités de 2024. Au départ du Château des Ducs, plus de 90 participants de tout âge, encadrés par une équipe de bénévoles de MTL, ont pris plaisir à déambuler plus de 2h durant au cœur des Monts de Blond lors d'un parcours de 10 km sur un dénivelé de 260 m.
De retour au château, une collation attendait les randonneurs, ravis de pouvoir se reposer et se réchauffer tout en dégustant de délicieuses crêpes maison et en se désaltérant de cidre ou autres boissons… Sous un soleil hivernal, l'ambiance était enthousiaste et décontractée.

Pour la 3e année consécutive, le dimanche 17 mars, une quinzaine d'habitants de Mortemart, bénévoles adhérents ou non à l'association, ont apporté leur soutien précieux à l'occasion du chantier collectif pour nettoyer les abords de l'étang du château des Ducs et permettre ainsi aux promeneurs d'en faire le tour. Un beau moment de doux labeur, empreint de solidarité partagée.

Vendredi 21 juin, place à la Fête de la Musique dans l'enceinte du Château des Ducs. Elle a marqué le 3e partenariat de MTL avec « La Maison d'Hôtes de l'Ancien Couvent des Carmes », tenue par Ika Marinkovic et David Colomine.
Pour l'occasion, plus de 200 personnes se sont laissé porter par quatre ambiances musicales différentes, du duo les « Frères Brassen's » à l'apéritif au groupe « Les Mortemarum » en fin de soirée, en passant par les groupes « Hou la lA ! » et « Quetsches Schön Marx », qui ont oscillé entre rock français et anglo-saxon, et rock alternatif ou plus enlevé. Le tout, en dégustant les délicieuses crêpes salées et sucrées de Christine Piquet, venue de Brive pour ravir nos papilles. Une très belle soirée musicale et dansante pour accueillir l'été.

Dimanche 14 juillet, la manifestation « Jour de Fête » s'est déroulée en deux temps : en fin d'après-midi, la Compagnie Théâtre des Astres, partenaire de la manifestation depuis 2019, a présenté « Les contes facétieux » dans la cour du château devant une centaine de personnes de tous âges. Puis après le food truck Crêpe n'roll, un Bal Trad' animé par Bingo ! et Petit Scarabée a clôturé les festivités dans la grange du Château des Ducs dans une ambiance musicale et dansante des plus chaleureuses. Néophytes et/ou confirmés, une quarantaine de personnes ont en effet foulé le sol de la grange sur des musiques colorées aux rythmes endiablés, accompagnées dans leurs pas de danse par le talentueux trio de Yves Menut, poly-instrumentiste (accordéon et guitare) et chanteur, Isabelle Goy, au diatonique et à l'initiation aux danses du bal trad, et Jérôme Salpetier à la mandoline, banjo, violon et chant.

Durant les deux mois d'été, le Bureau d'Information saisonnier de l'Office de Tourisme du Pays du Haut-Limousin a de nouveau pris place au rez-de-chaussée du château des Ducs.
A cette occasion, les deux salles se sont parées des superbes sculptures et tableaux en bois revisité de Fred Terrade, du 1er juillet au 31 août. Menuisier de métier, l'artiste de Saint-Junien a le don de transformer le bois en art avec singularité et talent.

Dans la commune

Après une première fête médiévale plus modeste en juillet 2023 sur la place du Couvent des Carmes, l'association « Mortemart Tourisme en Limousin » a souhaité organiser les « Médiévales de Mortemart » sur une journée complète le dimanche 28 juillet.

Sous un beau soleil d'été et au cœur du village historique, cette journée hors du temps a accueilli une trentaine d'exposants d'artisanat et de bouche, des troupes professionnelles et amateurs - dont la troupe de conteurs et d'improvisations « En compagnie d'Alix » de Saint-Junien, le théâtre médiéval et musical « Marottes et les Musards » -, un camp médiéval du XIII^{e} siècle (« Les Chevaliers de la Licorne »), ou encore l'artiste équestre Margot et son cheval Gringo, qui ont ébloui le public par leur spectacle de dressage tout en beauté et grâce ; petits ou grands, ils ont aussi été nombreux à s'initier aux jeux en bois de La Roulotte, de Saint-Junien.

Au final, plus de 2 000 visiteurs ont profité des nombreuses animations proposées sur cette journée autour du spectacle vivant dans une ambiance bon-enfant.

Un déjeuner médiéval concocté par les bénévoles de l'association a également enchanté la centaine de personnes qui l'ont dégusté.

Ces « Médiévales de Mortemart » 2024 ont connu un franc succès populaire, amenant l'association « Mortemart Tourisme en Limousin » a proposer une seconde édition sur 1,5 jour le week-end des 26 et 27 juillet prochain ! Reste que ce type de manifestation ne pourrait exister sans le soutien précieux des bénévoles, une vingtaine ici, de Mortemart et Montrol-Sénard notamment. Merci encore à eux.

Dimanche 1er septembre, l'association a organisé son traditionnel vide-grenier dans les rues fleuries de Verdilhac et de l'Evécaud. Une belle journée estivale, au cours de laquelle nombre de visiteurs ont déambulé entre les stands des 37 exposants présents.

De taille humaine, ce vide-grenier ravit les promeneurs qui découvrent ou revoient une partie de Mortemart souvent méconnue, et les exposants qui y apprécient l'ambiance et l'accueil amical qu'ils y reçoivent.

Mise à disposition du château

Le week-end des 27 et 28 avril a attiré pas moins de 3 000 visiteurs (entrées payantes) lors de la seconde édition de la Fête des Plantes organisée par la société MBS Events. Une belle réussite autour d'expositions-ventes de végétaux, de plantes rares et magnifiques créées par des horticulteurs et pépiniéristes professionnels venus de toute la France, de décoration et produits autour du jardin… Face à ce succès, la Fête des Plantes revient les 3 et 4 mai 2025 !

La Ferme de Villefavard a loué la grange du château le dimanche 15 septembre après-midi pour un concert des Musiciens de Saint-Julien « Les voix humaines » qui suivait une Balade Patrimoine de Mortemart à Montrol-Sénard. Un goûter dans la cour intérieure a clôturé le programme auquel plus de cent personnes ont assisté.

Mortemart Tourisme en Limousin
1 place du Château des Ducs - 87330 Mortemart
06 84 99 19 29
Courriel : info@mortemarttourismelimousin.fr
www.mortemarttourismelimousin.fr

La compagnie Théâtre des Astres

La compagnie Théâtre des Astres, implantée depuis 2017 dans le village, a donné en 2024 des représentations de ses spectacles « Les Noces dans la Maison » et « Le Petit Groom » sur le territoire du Haut-Limousin. Ces deux spectacles, soutenus par la DRAC Nouvelle Aquitaine, forment un diptyque consacré à l'écrivain tchèque Bohumil Hrabal. Lara Borić, responsable artistique et metteure en scène, a également donné des ateliers Théâtre aux Lycéens de Saint-Junien. La compagnie est aussi partenaire de l'association « Mortemart Tourisme en Limousin » pour la manifestation « Jour de Fête » qui se tient chaque 14 juillet depuis 2019. En 2024, la compagnie a présenté « Les Contes Facétieux » avant le Bal Trad' proposé dans la grange du Chateau des Ducs.

9, place Royale
87330 Mortemart
06 67 34 56 79
info@theatre-des-astres.com
www.theatre-des-astres.com

L'association Sportive du Golf de Mortemart

Le golf de Mortemart a inauguré son passage à 18 trous en septembre 2023 et après une année de fonctionnement et malgré une saison maussade coté météo, les résultats sportifs et la fréquentation touristique restent prometteurs.
L'association sportive et le golf ont organisé une quarantaine de compétitions. Elle a pour la première année reçu deux compétitions de ligue : une coupe de France golf entreprise et une promotion nationale seniors.
Les équipes seniors ont brillamment représenté les couleurs de Mortemart en remportant la coupe du Limousin et en finissant sixième lors du championnat du Limousin. Depuis le mois de septembre 2024, le golf a rouvert son école de golf avec à ce jour neuf enfants des communes de proximité.
Des résultats qui sont consécutifs à de la forte affluence des enfants au marché de Noël de Mortemart, du dévouement des bénévoles, de la participation du comité territorial 87/23 et de l'implication de la commune de Mortemart.
Pour rappel, l'école de golf organise des cours tous les samedis matin de 10h30 à 12h00 pour les enfants de 6 à 16 ans.
N'hésitez pas à venir vous initier gratuitement sur réservation à l'accueil du golf (05 55 60 45 16).
Le golf allie sport, loisir, santé et nature pour les joueurs de 6 à 99 ans ! Faites le pas, mettez-vous au vert !

Le golf de Mortemart
Les Villards - 87330 Mortemart
Tél. : 05 55 60 45 16

ACCA de Mortemart

L'Assemblée Générale s'est tenue dans la salle communale de Mortemart le 14 juin 2024 à 18h, en présence de 11 membres sur 18 inscrits. Elle a permis l'approbation à l'unanimité des participants du rapport moral et financier ainsi que du règlement intérieur et de chasse de l'Association. La saison de chasse 2023-2024 s'est bien déroulée et a permis le prélèvement de 6 chevreuils et 3 sangliers. Côté petit gibier, l'Association a procédé au lâcher de 40 faisans et 20 perdrix rouges.

Le nouveau conseil d'administration, renouvelable en entier tous les trois ans, a été élu à l'unanimité comme suit :

- Président : Pascal MANEIX
- Vice-Président : Alain GAUCHON
- Trésorier : Jean DELLIOT
- Trésorier Adjoint : Roger LEVEQUE
- Secrétaire : Yvan BREGERON
- Secrétaire Adjoint : Jean-Marie SANDEI
- Membre : Damien BAILLOT
- Membre : Nicolas BAILLOT
- Membre : Alain GROSGENY

L'ACCA a organisé un concours de pétanque, le 25 mai 2024, qui a réuni une quarantaine d'équipes sur le terrain de foot de Montrol-Sénard. De même une randonnée a eu lieu le 25 août 2024, suivie d'un repas dans la salle des fêtes de Montrol-Sénard animé par environ 80 personnes.

Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Historique de Mortemart

Avant de dissoudre l'association, son Président, Dominique Désert, avait remis à la commune, fin 2023, un chèque de 18 190,64 € destiné à la restauration de la tribune de l'église. A la clôture des comptes de l'association, un reliquat de 303,80 € a été versé à la municipalité qui a renouvelé sa gratitude à l'association pour sa générosité qui s'élève au total à 18 494,44 € inscrits au budget de ce futur chantier.

Les compétences de la Communauté de Communes du Haut-Limousin en Marche

L'Assainissement

Au 1er janvier 2025, la Communauté de Communes du Haut-Limousin en Marche a officiellement pris la compétence assainissement sur l'ensemble de notre territoire. En complément du message ci-dessous destiné à la population, le service Assainissement est à même de répondre à toutes les questions relatives aux modalités de ce transfert d'une compétence gérée jusque-là par les communes.

Courriel : assainissement@cchlem.fr
Tél. : 05 55 60 09 99

COMMUNICATION BULLETINS MUNICIPAUX

Haut Limousin en Marche

À compter du 1er janvier 2025, la gestion de l'assainissement sera transférée à la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche (CCHLeM). Ce transfert, imposé par la loi NOTRe, vise à garantir que l'exploitation des systèmes d'assainissement respecte pleinement les normes en vigueur. Cette évolution permettra également d'améliorer le traitement des eaux usées sur notre territoire, réduisant ainsi l'impact des rejets et contribuant à la protection des ressources en eau et de l'environnement.

À partir de cette date, toutes vos démarches liées à l'assainissement devront être adressées au Service Assainissement de la CCHLeM. Cela comprend les demandes de raccordement, les diagnostics d'assainissement lors de la vente d'un bien immobilier, ainsi que les interventions sur le réseau (notamment en cas de bouchage).

Pour assurer l'exploitation, l'entretien et la maintenance des systèmes d'assainissement collectif, la CCHLeM a signé des contrats avec des prestataires spécialisés, garantissant ainsi un service de qualité sur tout le territoire.

La Gestion des Déchets

L'Apport Volontaire

Le tri sélectif des déchets et le compostage des biodéchets contribuent à réduire notablement les déchets ménagers résiduels. A compter du 1er septembre 2025, ces derniers devront être déposés dans la colonne réservée à l'Apport Volontaire qui sera située à l'Eco Point à côté des colonnes de tri, rue du Tram.
Pour toute question et pour ceux qui ne se seraient pas encore procuré un composteur, le service Ordures Ménagères de la Communauté de Communes du Haut-Limousin en Marche est joignable au 05 55 60 09 99 ou par mail à serviceom@cchlem.fr.

COMMUNICATION BULLETINS MUNICIPAUX

Le passage en Point d'Apport Volontaire (PAV)

La Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche (CCHLeM) change de mode de collecte à compter du 1er juillet 2025.

Depuis les lois Grenelle 1 et 2, ainsi que la loi anti-gaspillage, les objectifs de réduction des déchets ménagers conduisent en parallèle à augmenter le geste de recyclage et à séparer les biodéchets.

La collecte des déchets ménagers en porte à porte sera remplacée par une collecte en Point d'Apport Volontaire (PAV)

Les PAV c'est quoi et comment ça fonctionne ? Les PAV sont des colonnes pouvant accueillir vos déchets ménagers comme les conteneurs de tri. Ces bornes seront situées à des endroits stratégiques afin de faciliter l'accès pour tous. Vous pourrez déposer des sacs de 30 l à l'aide du badge qui vous sera fourni par la CCHLeM.

Pourquoi passer à ce mode de collecte ? Le choix du passage en collecte en PAV s'est fait selon les critères suivants : maîtrise de l'augmentation des coûts de collecte et réduction du coût de traitement, encouragement à la participation au tri sélectif grâce notamment à la proximité des colonnes.

Le **service ordures ménagères** se tient à votre disposition pour tout renseignement concernant ce nouveau mode de collecte par mail à serviceom@cchlem.fr ou au 05 55 60 09 99

Les composteurs :
La CCHLEM a réalisé une campagne de distribution de 1300 composteurs et bio-seau gratuits à l'échelle du territoire en fin d'année 2024.

- Je n'ai pas pu bénéficier d'un composteur gratuit en 2024, comment faire pour en avoir un ? Une nouvelle campagne de distribution de composteur gratuit sera faite en 2025.

- Comment composter mes biodéchets alors que je n'ai pas de jardin ? Des composteurs collectifs de quartier et de bas d'immeubles seront installés courant 2025 par la CCHLeM.

Haut Limousin en Marche

Le tri sélectif

L'Eco Point n'est ni une déchetterie, ni une décharge sauvage. Seuls les objets faisant l'objet de tris sélectifs peuvent y être déposés dans les conteneurs dédiés aux différentes catégories.

Les encombrants

Les encombrants sont les déchets provenant de l'activité domestique des ménages qui, en raison de leur nature ou de leur poids, ne peuvent être pris en compte par la collecte habituelle des OMA (Ordures ménagères ou assimilées) et nécessitant un mode de gestion particulier. Ils comprennent notamment les appareils électroménagers hors d'usage, la literie, le mobilier, les produits métalliques, divers objets en matières plastiques.
MAXIMUM, association agissant dans le domaine de l'insertion sociale par l'activité économique, s'engage à ramasser tous les encombrants des particuliers, à l'exclusion de ceux des professionnels et des personnes morales.
L'Association réalise une collecte du type « porte à porte » avec une inscription préalable auprès de la mairie sur liste nominative qui est envoyée à MAXIMUM au plus tard la veille du ramassage. Les agents de MAXIMUM n'entrent pas chez les particuliers, les encombrants doivent être déposés sur le bord de la route selon les dates prédéfinies, avant 8 h le matin de la collecte. Afin de faciliter le travail des collecteurs, il est demandé aux particuliers de trier les déchets déposés par type d'encombrant. En cas d'oubli d'inscription, les encombrants seront collectés à une prochaine date.
Il faut noter que les tas d'encombrants supérieurs à 4 m^3 ne relèvent pas de la collecte d'encombrants, mais font l'objet d'une prestation de débarras de maison. En pareil cas, les personnes ne doivent pas s'inscrire à la mairie mais contacter MAXIMUM afin de fixer un rendez-vous qui permettra d'établir des devis spécifiques.

Sont exclus de la collecte
. Les déchets verts
. Les gravats
. Les produits qui ont pour destination les Eco Points
. Les OMA (Ordures Ménagères et Assimilées)
. Les déchets dangereux des ménages qui ne peuvent pas être pris en compte lors de la collecte des encombrants sans créer de risques pour les personnes ou l'environnement.
Ces déchets peuvent être explosifs, corrosifs, nocifs, toxiques, irritants, inflammables ou d'une façon générale dommageables pour l'environnement (exemples : produits chimiques, peintures, phytosanitaires, solvants…)
. Les huiles usagées
. Les pneus
. Les tôles en fibrociment
. Les bâches agricoles
. Les cuves à fioul d'une capacité supérieure à 700 litres
. Les poêles et bidons non vidés.

Le débarras de la cave au grenier
Afin de faciliter le nettoyage d'une maison ou d'un bâtiment, MAXIMUM réalise des débarras de la cave au grenier sans écrémage. Sur demande, l'association se rend sur place pour réaliser une évaluation du coût du débarras. Un devis est alors proposé avec photos. Le montant dépend du taux de réemploi des objets à débarrasser.
Après acceptation, une équipe vient débarrasser les divers encombrants définis dans le devis, à la date prévue avec le particulier.

MAXIMUM
1 Les Masgrimauds - 87160 Mailhac-sur-Benaize
Tél. : 05 55 76 22 78 - Mail : maximum87@orange.fr

Les déchets verts

Les usagers peuvent réduire leur empreinte carbone, préserver la biodiversité locale et limiter les gaz à effet de serre en limitant leur passage en déchetterie. Depuis le 1er janvier 2025, le SYDED limite les apports de végétaux par foyer à 5m^3 ou 10 passages par an maximum. Quelques chiffres en expliquent le bien-fondé. 11 700 tonnes de végétaux (dont 30 % de tontes) ont en effet été déposées dans les déchetteries du SYDED en 2023, ce qui représente 149 kg/foyer/an, ces chiffres continuant de croître en 2024. La gestion et le traitement de ces apports coûtent 1,7 M € par an. Valoriser les végétaux chez soi (compostage, broyage, paillage…) permet une diminution des volumes à traiter et du coût correspondant. Le SYDED accompagne les usagers à l'aide de dispositifs tels que composteurs gratuits ou à prix aidé, subventions pour l'acquisition de broyeurs avec une aide renforcée pour l'achat mutualisé ou la location (cf. www.syded87.com).

Les déchetteries

Les autres déchets, ne relevant ni des ordures ménagères, ni des produits à destination des containers de l'Eco Point, ni des encombrants, doivent être triés et emportés aux déchetteries gérées par le SYDED 87, selon le planning suivant.
SYDED 87 - Tél. : 05 55 12 12 87 - www.syded87.org

Horaires d'ouverture des déchetteries intercommunales

Déchetteries	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche et jours fériés
Nouic		9h-11h45 14h-17h15		14h-17h15	9h-11h45	9h-11h45	fermées
St Bonnet de Bellac	9h-11h45 14h-17h15		14h-17h15		14h-17h15	14h-17h15	

Les services de proximité

Appels d'urgence

Samu : 15
Gendarmerie : 17
Pompiers : 18

La brigade de gendarmerie de Val d'Issoire - 54, rue André Dardillac à Mézières-sur-Issoire - est ouverte le lundi après-midi de 14h à 18h au 05 55 68 30 67.

Gardes des Médecins

La régulation médicale permet, en composant le 15, tous les jours de 20h à 8h, les samedis de 12h à 20h, les dimanches et jours fériés, d'obtenir une réponse médicale adaptée : conseil médical, consultation au cabinet du médecin d'astreinte sur le secteur, envoi d'un médecin le soir et le week-end.

Professionnels de santé

Médecin :
Sigizo Wiegersma
- Consultations à la Maison médicale des Cèdres
5, avenue de Bellac - Mézières-sur-Issoire
87330 Val d'Issoire
Tél. : 05 55 68 39 29, le mardi et le mercredi.
- Consultations à la Maison de santé pluridisciplinaire
14, avenue de la Liberté - 87300 Bellac
Tél. : 05 55 68 10 55,
le lundi et le jeudi et un samedi matin sur deux.

Masseurs Kinésithérapeutes :
Valérie Quinat
Maison médicale des Cèdres
5, avenue de Bellac - Mézières-sur-Issoire
87330 Val d'Issoire
Tél. : 05 55 60 79 37
Jérémy Janssens
15, place du Docteur Justin Labuze - 87330 Nouic
Tél. : 06 27 01 15 98 ou 09 77 80 26 32 -
courriel : janssensj.mk@yahoo.com

Pharmacien :
Serge Nougier
5, place du Docteur Justin Labuze - 87330 Nouic
Tél. : 05 55 68 33 00.Un calendrier mensuel des pharmacies de garde pour le secteur de Bellac est accessible sur Panneau Pocket.

Psychologue :
François Tabuteau - Tél. : 06 42 50 82 61

Cabinet d'infirmières - 2, place du Docteur Justin Labuze
87330 Nouic - Tél. : 05 55 60 46 48

Assistante Sociale

Solène Gauthier - Antenne sociale de Blond
3, rue du 7 août 1944 - Tél. : 05 55 68 66 45
Rendez-vous le mardi de 8h30 à 17h30 au 05 55 68 15 87

Association BMPAH
(Bellac Mézières Personnes Agées et/ou Handicapées)

La B.M.P.A.H. est une association qui oeuvre dans le cadre du maintien à domicile des personnes âgées. Elle propose un service mandataire d'assistante de vie (aide à la personne, garde à domicile) et d'employée familiale (ménage, courses, repas, promenade). Elle apporte son concours pour le recrutement d'une aide à domicile, pour effectuer les feuilles de salaires et les démarches auprès de l'URSSAF. Elle accompagne au quotidien pour le remplacement lors des congés ou des maladies, la gestion des contrats etc…
Ce service est assuré par Nathalie Ressot, le jeudi de 14h à 16h30 sans rendez-vous au bureau de l'association : 3 Centre Administratif André Reynaud à Mézières-sur-Issoire (Val d'Issoire). En dehors de ces horaires de permanence, il est possible de prendre rendez-vous au 05 55 60 40 38. Elle tient également une permanence 14, avenue de la Liberté à Bellac, le mardi de 9h à 11h30 sans rendez-vous. En dehors de ces horaires de permanence, il est possible de prendre rendez-vous au 05 55 60 24 66.
Mail : bmpah.mandataire@sfr.fr

Permanences à Bellac

- Mairie

CAF (Caisse d'Allocations Familiales)
Le mardi de 9h à 12h et de 13h15 à 16h15

CARSAT
(Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail)
Les 2e et 4e mercredis sur rendez-vous au 39 60

CONCILIATEUR DE JUSTICE
Une fois par mois le 3e jeudi matin sur rendez-vous à l'accueil de la Mairie au 05 55 68 10 61

CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)
Tous les jeudis matin ou le vendredi matin des semaines impaires (hors vacances scolaires), de 9h à 12h, sur rendez-vous au 36 46 ou sur www.ameli.fr

- ADPAD (Association d'Aide à Domicile aux Personnes Agées et en Difficulté)
14, rue de la Liberté - Tél. : 05 55 68 75 92
Accueil sur rendez-vous les lundis, mercredis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 16h.

- Maison des Associations - 9, rue Chanzy

CICAS (Centre d'information retraite) AGIRC-ARRCO
Le 1er lundi de chaque mois de 9h à 17h sur rendez-vous au 0820 200 189

MSA (Mutualité Sociale Agricole)
Le mercredi de 9h à 12h et l'après-midi de 14h à 16h30 sur rendez-vous au 05 44 00 04 04

FNATH 87 (Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés

La FNATH 87 : une association à l'écoute de ses adhérents

La FNATH 87 est une association assurant la défense juridique individuelle de ses adhérents dans ses domaines de compétences (l'accident de travail, la maladie professionnelle, la maladie, la longue maladie, l'invalidité, le handicap, le droit du travail, le droit des assurances, les prestations familiales, l'assurance chômage, les accidents de la voie publique, les accidents domestiques, la retraite… quel que soit le régime social - salariés, exploitants agricoles, artisans, commerçants, employés des fonctions publiques…-).
La valeur ajoutée de la FNATH 87 a toujours été d'assurer un service de proximité à ses adhérents.
Vous êtes victime d'un accident, vous êtes handicapé(e), malade ou invalide, la FNATH 87 est là pour faire valoir vos droits.
Créée en 1921 au niveau national, la FNATH, association des accidentés de la vie, est reconnue d'utilité publique depuis 2005.
Au niveau départemental, la FNATH 87 œuvre depuis 1934, pour la défense de ses adhérents.
2 juristes reçoivent, écoutent, conseillent, accompagnent, défendent et entreprennent avec les adhérents les démarches nécessaires afin de faire valoir leurs droits.

Bénéficiez-vous bien de tous vos droits ?
Pour répondre à cette question, n'hésitez pas à solliciter un entretien avec une juriste soit par téléphone, soit en présentiel ; pour ce faire, les personnes (adhérentes et non adhérentes) sont invitées à prendre rendez-vous au 05 55 34 48 97 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas contacter :
la Présidente, Nicole RANGER au 06 71 47 65 43 ou
le Trésorier, Alain GUILLEMOT au 07 87 29 45 66 ou
le groupement de la Haute Vienne
FNATH 87 - 6, avenue du Président Sadi Carnot
87350 PANAZOL
05 55 34 48 97 - fnath.87@orange.fr

ADIL 87

- Relations propriétaires-locataires : contrat de location, droits et obligations, non décence du logement, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer, congés, diagnostics obligatoires…
- Accession à la propriété : prêts immobiliers, frais divers liés à une opération d'accession, assurances, actes de ventes, contrat de construction, contrat de maîtrise d'oeuvre, contrat d'entreprise, garantie décennale et autres, réalisation d'études de financement personnalisées…
- Copropriété : assemblée générale, charges de copropriété, relations avec le syndic, travaux, règlement de copropriété, immatriculation des copropriétés …
- Relations de voisinage : nuisances sonores, mitoyenneté, servitudes, …
- Urbanisme : permis de construire, déclaration de travaux, lotissement…
- Fiscalité immobilière : investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux, revenus fonciers, BIC, réductions d'impôts…
- Amélioration de l'habitat : aides financières et fiscales, prêts, contrats…

Informations neutres et gratuites : 05 55 10 89 89
28, avenue de la Libération - 87000 LIMOGES
Horaires :
du lundi au vendredi 9h00 à 12h30 / 13h30 à 17h30
www.adil87.org

Vous êtes locataire du parc privé ou social, propriétaire occupant, propriétaire bailleur, accédant à la propriété, copropriétaire…

Vous souhaitez obtenir des informations juridiques, financières ou fiscales relatives à la location, l'achat, la vente, la construction, l'amélioration de l'habitat, la copropriété, l'investissement locatif, les relations de voisinage...

DES PERMANENCES PRES DE CHEZ VOUS : Ambazac, Bellac, Bessines, Châteauneuf-la-Forêt, Cussac, Eymoutiers, Magnac-Laval, Rochechouart, Saint-Junien, Saint-Léonard-de-Noblat, Saint-Yrieix-la- Perche, Caisse d'Allocations Familiales.

Créée à l'initiative de l'Etat et du Conseil départemental de la Haute-Vienne, l'ADIL 87 est agréée par le Ministère en charge du logement dans le cadre de l'article L 366-1 du Code de la Construction et de l'Habitation.

Mobilité Solidaire Rurale

L'association Mobilité Solidaire Rurale (MSoR), est un service de transport d'utilité sociale destiné aux résidents de la Communauté de Communes du Haut-Limousin en Marche. Cette association récemment créée prend le relais du Secours Catholique qui est à l'origine de cette activité.

Notre mission est de rompre l'isolement des personnes sans moyen de locomotion ou incapables de se déplacer de manière autonome, en facilitant les liens familiaux, l'accès aux soins, à la culture, au sport…

Nos objectifs :

- Transporter et accompagner les personnes en incapacité de se déplacer par elles-mêmes.
- Créer du lien social et lutter contre l'isolement.
- Dynamiser le territoire rural en facilitant l'accès aux services essentiels.

Depuis que l'activité existe, en septembre 2022, nous avons réalisé près de 2000 missions, au profit de 400 bénéficiaires et parcouru plus de 100 000 km. Pour la seule année 2024, 280 personnes ont eu recours à notre association, avec un rythme de 22 nouveaux bénéficiaires chaque mois.

Nous sommes actuellement près de 50 chauffeurs bénévoles. Une plateforme téléphonique gérée par cinq bénévoles est disponible les jours ouvrés entre 9 heures et 12 heures. Nos interventions se font principalement pour des rendez-vous médicaux, des courses, des formalités administratives… Nous pouvons accompagner des bénéficiaires jusqu'à Limoges ou Poitiers.

Fonctionnement :

- Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h au 06 33 65 17 47 ou vous pouvez nous joindre par e-mail : mso.rurale@msor.fr
- La plateforme téléphonique inscrit gratuitement les bénéficiaires. Les bénévoles se chargent ensuite de trouver un chauffeur disponible pour effectuer la mission demandée par le bénéficiaire.
- Le chauffeur prend contact avec le bénéficiaire pour confirmer date, lieu et horaires de la mission.
- Le coût facturé est de 0,30 €/km couvrant les frais du véhicule. Le nombre de kilomètres est compté depuis le domicile du chauffeur.
- Un tarif réduit à 0,10 €/km peut être obtenu grâce à l'attribution de coupons qui sont fournis par les mairies qui en font la demande auprès de l'association MSoR. Rapprochez-vous de votre mairie pour savoir si vous pouvez bénéficier de cette aide.

Le développement de l'activité de notre association démontre l'importance du besoin dans nos régions rurales où certains services sont difficilement ou pas du tout accessibles. Devant la demande croissante, nous avons besoin de nouveaux chauffeurs bénévoles. Alors, si vous avez un véhicule et un peu de temps libre, VENEZ NOUS REJOINDRE !

Vous y trouverez la satisfaction de vous sentir utile et vous y ferez de belles rencontres.

France Services

Un espace France Services est à la disposition de tous ceux qui souhaitent être accompagnés dans leurs démarches administratives (CAF, CPAM, DGFIP, CARSAT, MSA, ANTS, Pôle Emploi, …) à Mézières-sur-Issoire.

Bureau de Poste :
1 Centre André Reynaud - Mézières-sur-Issoire
87330 Val d'Issoire
Tél. : 05 55 60 16 34
Courriel : mezieres-sur-issoire@france-services.gouv.fr

Horaires d'ouverture :
- Mardi, mercredi, jeudi et vendredi :
9h à 12h / 14h à 16h30
- Samedi : 9 h à 12 h

LPAC - Agence Postale

L'Agence Postale Communale située 2 place Royale à Mortemart est ouverte les lundi, mardi et jeudi, de 13h30 à 17h et le mercredi de 13h30 à 16h30. Pour toute information, composer le 05 55 68 12 10.

Le Centre de secours de Val d'Issoire

Je remercie tout d'abord le Conseil Municipal qui nous permet de vous présenter un bilan de notre activité.

Anniversaire du Centre de Secours

Samedi 1er juin, nous avons célébré le 70e anniversaire de la création du Centre de Secours avec l'organisation de portes ouvertes de la caserne : la population a pu rencontrer les pompiers pour échanger et découvrir leurs matériels et techniques d'intervention.
Difficile de résumer 70 années d'activité pour un Centre de Secours, alors voici quelques dates marquantes qui jalonnent l'histoire des pompiers mézièrauds.

En 1952, le Conseil Municipal vote une délibération pour la création d'un Corps communal de Sapeurs-Pompiers. Quelques mois après, l'arrêté préfectoral est publié pour la Création du Corps des pompiers. Pendant plus d'un an, le Maire André Raynaud et son Conseil oeuvrent pour construire et mettre en place ce service incendie. Achat d'un local pour la caserne, situé au 4 avenue de Bellac, commande de matériels : moto pompe remorquable, fourgon incendie normalisé et tenues de feu pour les Sapeurs-Pompiers.

En 1954, le Centre de Secours est opérationnel : le matériel est réceptionné, le fourgon est livré, il s'agit d'un Berliet GLA pouvant emmener jusqu'à 11 pompiers sur un sinistre. Le recrutement est finalisé avec pas moins de 15 volontaires qui vont former la première équipe de pompiers à Mézières. Il s'agit de Robert Guillaumie : Chef de Centre, Yvan Gendraud et Maurice Lavalade : les Adjoints, Aimé Brandy, Louis Decressac, Raymond Desbordes, André et Lucien Desroches, Georges Gainant, André et Fernand Guillemot, Clément Principaud, Jean Raynaud, Gabriel Texier et Marcel Théolet.

Ces pionniers du secours partaient aux coups de sirène donnés par les gendarmes pour les alerter. Le secteur comptait 4940 habitants sur les 8 communes. Aujourd'hui c'est 2600 habitants.
Les débuts sont bien sur compliqués, les moyens sont limités mais le désir de servir est là.

En 1965, l'achat de la 1ère ambulance est validé, ce sera un Citroën HY.

En 1972, c'est la réception du 1er camion tout terrain à Mézières pour lutter contre les feux de forêts et de végétations. Il s'agit d'un Unimog U416, aujourd'hui à l'Amicale, il a été restauré en 2011/2012 par nos anciens : Jean, J-Jacques et Marcel. Merci à eux pour le temps passé pour la conservation du patrimoine roulant.

1982 : Le Lieutenant Robert Guillaumie, Chef de Centre, fait valoir ses droits à la retraite. Le Lieutenant Jean François Villessot prendra sa suite.

1988 : Sous l'initiative du Chef de Centre avec le concours de M. Brilhac, Maire de Mézières, construction d'un nouveau Centre de Secours, au 15 Avenue de Bellac.
En octobre, Congrès départemental des pompiers à Mézières avec l'inauguration du nouveau centre.

1995 : Organisation du Cross Départemental.

1997 : Recrutement des 1ères féminines. Dont Catherine qui est toujours en activité à ce jour. 30% de notre effectif est féminin.

2001 : Disparition brutale du Lt Jean François Villessot, Le Sergent-Chef Roland David prendra la suite. Agrandissement du centre de secours, avec la création de vestiaires filles/hommes et d'un local mécanique.

2011 : Le Major Roland David cesse ses fonctions de Chef de Centre, le Lt Patrick Pailler prend la suite.

2012 : Organisation du second Congrès Départemental des pompiers à Mézières.

2014 : Réfection des locaux de vie du centre de secours par les élèves du lycée Martin Nadaud avec le concours de la commune et l'implication de nos anciens.

2015 : Organisation du Cross départemental, environ 250 coureurs.

2017 : Mise en place de la Gestion Individualisé d'Alerte : planning informatisé personnel pour chaque SP.

2020 : Episode COVID, compliqué de garder la continuité des services de secours sans se voir…

Au fil du temps, le parc de véhicules sera renouvelé voire augmenté. Aujourd'hui, nous avons 5 véhicules opérationnels : une voiture, une ambulance, un fourgon secours routier, un camion tout terrain contre l'incendie et un camion dévidoir avec 1 200 m de tuyaux et une moto pompe remorquable.
Concernant les effectifs, plusieurs vagues de recrutement permettront d'augmenter et renouveler l'effectif. Nous serons jusqu'à 28 pompiers dans le début des années 2000, aujourd'hui nous sommes 20 SP.
Je tiens à saluer tous ces citoyens qui ont fait le choix de s'engager pour servir la population de ce secteur depuis 70 ans. Ce ne sont pas moins de 80 femmes et hommes qui ont œuvré à cette tâche jour et nuit. Bravo à nos anciens pour la transmission, et tous mes encouragements à mes collègues pour poursuivre cette mission : SERVIR.

Nominations 2024

- Gauthier VANHOUTTE est nommé Sapeur 1ère Classe
- Stanislas GODRIE est nommé au grade de Sergent-Chef

Décorations pour 2024

Médaille de Bronze 10 ans de service : Fabrice LASNIER
Médaille d'Argent 20 ans de service : Gaël MORGAT, Benoit RAYNAUD et Damien VILLEGER
Médaille d'Or 30 ans de service : Patrick PAILLER
Médaille d'Honneur des Sapeurs-Pompiers avec Rosette pour Service Exceptionnel échelon Or : Patrick PAILLER

Formations Individuelles

Formation Equipier Secours à Personne 40 heures : Gauthier VANHOUTTE
Formation Chef d'Equipe 40 heures : Claire DINTRAT

Manœuvre

Nous avons pu nous exercer, au cours du mois de juin, chez M. et Mme DE LA MORINIERE, au lieu-dit Les Brosses à Mézières. Nous les remercions chaleureusement pour leur accueil et leur disponibilité.

Bilan opérationnel

Nous avons effectué environ 220 départs en 2024. Environ 150 interventions effectuées sur le secteur de 1er appel composé des communes suivantes : Gajoubert, Montrol-Sénard, Mortemart, Nouic, St Barbant, St Martial/Isop et Val d'Issoire. Et plus de 70 renforts sur les secteurs voisins de Bellac, Le Dorat, Nantiat ainsi que sur les départements de la Charente et de la Vienne.

Jeunes Sapeurs Pompiers

Les cours se font tous les samedis matin de 8h à 12h au Centre de secours de Bellac. Vous pouvez intégrer cette école à partir de l'age de 13 ans, donc n'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressé au 06 07 38 48 90 ou bien par mail : cis.mezieres@sdis87.fr
Le Centre de Secours est toujours à la recherche de toutes les bonnes volontés qui souhaitent s'investir à nos côtés pour porter secours. Alors n'hésitez pas, venez nous rejoindre !!! Nous serons heureux de vous accueillir les dimanches matin, sinon un 1er contact est possible au 06 07 38 48 90 ou bien par mail : cis.mezieres@sdis87.fr

Carnet Blanc

Nous avons eu 2 mariages chez les pompiers en 2024. Tout d'abord, Edouard et Manon en août, Gauthier et Alison en octobre. Nous leur souhaitons le meilleur.
Bon vent à tous les 4.

Nous vous souhaitons une excellente année 2025.

Capitaine Patrick Pailler

Gendarmerie de Val d'Issoire

Opération tranquillité vacances : comment ça marche ?

Afin de prévenir les éventuels cambriolages, le dispositif gratuit Opération tranquillité vacances (OTV) des services de gendarmerie vous propose de veiller sur votre logement pendant votre absence et de vous prévenir en cas d'anomalie.
Opération tranquillité vacances est un service de gendarmerie qui propose de veiller sur votre domicile pendant des absences prolongées et de vous prévenir en cas d'anomalie (vous-même ou une personne de confiance proche du lieu). La surveillance est assurée par des patrouilles effectuées de jour comme de nuit, en semaine et le week-end.
Le dispositif fonctionne dans tous les départements français. L'inscription peut se faire tout au long de l'année, même hors des vacances scolaires. La durée d'absence ne peut excéder 1 an.
Pensez à vous inscrire quelques jours avant votre départ, que ce soit sur place ou en ligne. Inscription sur place, auprès d'une unité de gendarmerie. Pour l'inscription sur place, vous devez vous munir de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

- Domicile concerné : résidences principales et secondaires.
- Durée d'absence : jusqu'à 12 mois.
- Inscription : de 45 jours jusqu'à la veille du départ.

Démarche en ligne

La connexion se fait via le site Service-Public.fr :

- identifiez-vous via France Connect ;
- complétez le formulaire en ligne.

Quelques conseils avant de partir
Afin de limiter les risques de cambriolage, les services de police et de gendarmerie vous conseillent de :

- ne pas indiquer vos dates de congés sur les réseaux sociaux ou votre messagerie téléphonique ;
- demander à une personne de confiance de relever votre courrier car une boîte pleine est un signe d'absence prolongée (ne pas lui laisser la clé sous un paillasson ou un pot de fleurs). Vous pouvez également faire renvoyer automatiquement votre courrier sur votre lieu de villégiature par les services postaux ;
- renvoyer, si c'est possible, les appels arrivant sur votre téléphone fixe vers votre numéro de portable ;
- verrouiller avec soin la fermeture des portes, fenêtres et volets. Vérifier le bon état de vos serrures et verrous. Un voisin ou un ami peut venir ouvrir et fermer les volets ;
- ne pas laisser de grosses sommes d'argent dans votre logement et mettre les bijoux, objets d'art et de valeur en lieu sûr après les avoir photographiés. Le cas échéant, faites-les évaluer par un expert et renseignez-vous auprès de votre société d'assurance, notamment au sujet des conditions de leur protection.

Afin de prévenir les éventuels cambriolages, le dispositif gratuit Opération tranquillité vacances (OTV) des services de gendarmerie vous propose de veiller sur votre logement pendant votre absence et de vous prévenir en cas d'anomalie.
Opération tranquillité vacances est un service de gendarmerie qui propose de veiller sur votre domicile pendant des absences prolongées et de vous prévenir en cas d'anomalie (vous-même ou une personne de confiance proche du lieu). La surveillance est assurée par des patrouilles effectuées de jour comme de nuit, en semaine et le week-end. Le dispositif fonctionne dans tous les départements français. L'inscription peut se faire tout au long de l'année, même hors des vacances scolaires. La durée d'absence ne peut excéder 1 an. Pensez à vous inscrire quelques jours avant votre départ, que ce soit sur place ou en ligne.

Inscription sur place, auprès d'une unité gendarmerie

Pour l'inscription sur place, vous devez vous munir de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.
Domicile concerné : résidences principales et secondaires.
Durée d'absence : jusqu'à 12 mois.
Inscription : de 45 jours jusqu'à la veille du départ.

Cambriolage : comment réagir et limiter les risques ?
Il est important de savoir comment réagir en cas de cambriolage, mais aussi de prendre des mesures pour en limiter les risques.

Vous êtes victime d'un cambriolage ?

Premier réflexe : gardez votre calme, ne touchez à rien et appelez le 17 immédiatement.
Vous devez ensuite vous rendre sans délai dans la brigade de gendarmerie dont vous dépendez pour déposer plainte. Un rendez-vous sera notamment fixé avec les militaires de la gendarmerie qui interviendront à votre domicile pour effectuer les constatations. N'hésitez pas à leur faire part de vos questions, ces derniers pourront également vous conseiller afin d'améliorer la protection de votre habitation toute l'année, y compris en votre présence.

Comment limiter les risques de cambriolage ?

<u>Quand vous êtes chez vous</u>

Vérifiez la sécurité de votre habitation :

- Equipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton) ou d'un entrebâilleur ;
- Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme, caméra de chasse) ; Les systèmes d'enregistrement vidéo sont parfaitement légaux à partir du moment où le dispositif donne sur un terrain privé et ne filme pas la voie publique.
- Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous, et ne laissez pas de clef sur la serrure intérieure d'une porte vitrée ;

- Ne facilitez pas l'intrusion des cambrioleurs : mettez sous clef vos échelles, marteaux, tournevis et autres outils de bricolage !

Avant de passer à l'action, les cambrioleurs font souvent des repérages, en se faisant passer pour des démarcheurs à domicile. Soyez attentifs et n'hésitez pas à signaler après de votre gendarmerie locale un comportement qui vous semble suspect, en relevant si possible des éléments précis d'identification : véhicules (type, marque, couleur, immatriculation) ou individus suspects (caractéristiques physiques, tenue vestimentaire). Pour ce faire, vous pouvez contacter directement la gendarmerie par téléphone (COB BELLAC 05 55 68 00 27).
Vous pouvez aussi bénéficier du dispositif Participation citoyenne, un partenariat entre la mairie de votre commune et les forces de l'ordre.

Quand vous vous absentez

Quelques bons réflexes pour éviter les cambriolages :

- Ne laissez pas vos fenêtres ouvertes ;
- Ne cachez pas vos clés à l'extérieur, même pour les laisser à un ami ;
- N'annoncez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux ou votre messagerie (vocale ou email) ;
- Demandez à une personne de votre entourage de passer chez vous pour récupérer le courrier et ouvrir/fermer vos volets ;
- Essayez de ne pas avoir une routine de vie habituelle avec les mêmes dates et horaires d'absence. Par exemple n'allez pas faire vos courses tous les mardis entre 10 heures et 12 heures, essayez de varier vos moments d'absence si possible ;
- Inscrivez-vous au dispositif Opération Tranquillité Vacances (OTV) auprès de la brigade de gendarmerie dont vous dépendez.

Lorsque vous êtes démarché à votre domicile ou par téléphone

Quelques bons réflexes, surtout si vous êtes une personne âgée ou isolée :

- N'accueillez jamais la personne directement en ouvrant votre porte d'entrée. Si possible, pour vous assurer de l'identité de votre « visiteur », ouvrez une fenêtre donnant sur la porte d'entrée, ou si votre porte en est équipée, ouvrez uniquement le battant de celle-ci ;
- Ne jamais communiquer sur vos périodes d'absence éventuelles ;
- Ne communiquez pas vos coordonnées bancaires à une personne dont vous n'êtes pas certain de l'identité ou de la qualité avancée. Beaucoup se font passer pour votre agence bancaire, les impôts etc...
- Ne signez aucun document hors la présence d'une personne de confiance de votre entourage ;
- En cas de doute, n'hésitez pas à contacter/signaler le démarchage auprès de la brigade locale qui vous éclairera quant à la situation rencontrée.

Adjudante-Cheffe BARAT

Une nouvelle commandante d'unité pour les gendarmes de la brigade de Val d'Issoire

Affectée au 1er septembre 2024, l'Adjudante-Cheffe BARAT est la nouvelle commandante de la brigade de gendarmerie de Val d'Issoire.
Sortie de l'école de Chateaulin en juillet 2008, elle a passé ses 17 années de services dans le Nord de la Haute-Vienne. Affectée en début de carrière à la brigade de Le Dorat, elle sera mutée à sa dissolution à la brigade de St Sulpice Les Feuilles, puis de Magnac-Laval avant de rejoindre l'unité de Val D'Issoire. Âgée de 41 ans et mère de deux jeunes enfants, l'Adjudante-Cheffe BARAT est ravie de prendre le commandement d'une unité jeune et dynamique constituée à ce jour de 4 autres militaires présents (de gauche à droite le MDL/Chef DOIZON ; les gendarmes REZEL, TROUBADIS et FAUGERE). Elle espère accueillir prochainement l'arrivée d'un nouvel effectif suite au départ pour la BMO de La-Réole (33) du gendarme LE BRETON, parti le 1er octobre dernier.

Le mot des Conseillers Départementaux du canton de Bellac

Chers habitants du canton,

Depuis nos bancs du Conseil Départemental nous avions pressenti les difficultés à venir, mais tout s'accélère dangereusement !

Si la situation géopolitique internationale est préoccupante, le statut économique et financier de notre pays l'est tout autant !

Vos collectivités, communes et communautés de communes, départements et régions sont vos interlocuteurs de proximité et assurent en tout point de nos territoires l'équilibre des derniers services publics, la sauvegarde de l'économie locale et le soutien à l'investissement notamment en matière de transition écologique.

Au regard du projet de loi de finances 2025, le Conseil Départemental de la Haute Vienne, auquel le Gouvernement a supprimé ces dernières années la quasi-totalité de ses possibilités de ressources fiscales, devrait en plus voler au secours de Bercy avec plusieurs dizaines de millions !

Déjà fragilisés depuis quelques années par des dépenses sociales qui explosent, les Départements sont visés par le remboursement d'une dette qui n'est pas de leur responsabilité. Cette décision conduirait à diminuer les moyens alloués à nos pompiers, à nos collèges, à la réfection des routes du département. Seraient également impactées toutes les politiques d'accompagnement du département vers les Ehpad, les personnes vulnérables et handicapées, la petite enfance, les associations et les communes au travers des subventions…

Profondément attachés à ce partenariat territorial avec les collectivités et à nos missions de solidarité, nous restons à votre écoute lors de nos différentes permanences sur le territoire.

département Haute-Vienne

En cette année nouvelle, gageons que l'on retrouve à tous les niveaux un peu de logique et de respect de notre ruralité déjà bien fragile.

C'est notre vœu le plus cher que nous souhaitons partager avec vous.

Patricia Marcoux-Lestieux et Stéphane Veyriras

Permanences des Conseillers Départementaux

Chaque mois, les permanences sont assurées dans les mairies de 11h à 12h, comme suit :

Le 1er de chaque mois à Bellac
Le 2e lundi de chaque mois à Val d'Issoire
Le 8 de chaque mois à Compreignac
Le 24 de chaque mois à Nantiat
Le 28 de chaque mois à Blond ou à Cieux (voir la presse locale)

Histoires de cloches et de clochers

Depuis l'incendie du 22 juin 2022, les cloches de Mortemart se sont tues… Elles attendent la restauration de leur clocher et la vérification de leur état. Mais combien de clochers ont disparu à Mortemart, la ville des couvents ? Combien de cloches ont retenti ?

Rassemblons les quelques mémoires de l'histoire.

Le clocher de l'église actuelle, ancienne chapelle des Pères Augustins, possède deux cloches.

L'une d'elles s'appelle Catherine. Elle porte une inscription en latin qui peut se traduire ainsi : « sainte Catherine, prie pour nous. »
Vénérable cloche qui sonne pour les événements heureux et malheureux depuis si longtemps !
Une rareté : elle serait du XIII[e] siècle !

L'autre cloche, dédiée à la Vierge, porte l'inscription suivante : « Moi, dédiée à la Mère de la divine grâce, j'ai été augmentée et fondue en propre et avec le bronze de chacun des deux ordres, par les régents : R.P. M. Exchaupre de Limoges, prieur des Augustins et R. P. Juste Bonneisset de Solignac, prieur des Carmes, par S. Albert. 7° jour d'avril 1712. » Cette dernière a-t-elle toujours sonné dans ce clocher ? N'aurait-elle pas tinté dans le clocher de pierre de la grande église du Moustier démolie au XIX[e] siècle ? Placée en travers de l'actuelle route de Blond, le Moustier appartenait aux deux couvents, des Carmes et des Augustins. Ainsi, on pourrait comprendre pourquoi les deux prieurs s'étaient réunis pour produire la cloche de la Vierge.

Il faut aussi parler d'un autre clocher disparu : celui de la vieille église Saint-Hilaire. Située près de la motte féodale au bord de la route de Saint-Junien, elle a été l'église paroissiale jusqu'à la Révolution, comme en témoignent les registres de décès qui font bien la distinction entre l'église paroissiale Saint-Hilaire et celle des Augustins. Vendue comme Bien National le 28 fructidor an II au sieur de Laval pour 282 F, elle a été démolie au XIX[e] siècle pour établir la route. Nous ne savons rien de son clocher. Mais les actes de baptême nous parlent de Barbe, une nouvelle cloche bénie par le curé Rochon le 5 avril 1737. Qu'est devenue Barbe ? Sa voix s'est éteinte à jamais, comme bien d'autres cloches de France, fondues pour faire des canons et défendre la Nation pendant la Révolution. Si les cloches de la Vierge et Catherine n'ont pas été détruites, c'est sans doute parce qu'elles étaient suspendues dans l'un des clochers des couvents. Les bâtiments n'ont pas été vendus pendant la Révolution, mais attribués aux sénateurs. Belle chance pour nous de conserver ces deux cloches. Soyons patients, toutes deux sonneront un jour à toute volée notre joie de les entendre encore !

Nicole Raynaud

Catherine (XIII[e])

Cloche dédiée à la Vierge (1712)

Les Plus Beaux Villages de France®

2 septembre 2024

TRAIT D'UNION

Mairie de Mortemart (Haute-Vienne) - Mars 2025 ©